



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue **le lundi 8 juin 2020 à 19h00** par visioconférence, étaient présents :

Martin Bordeleau, *maire*
Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*
Elaine Roy, *conseillère siège no 3*
François Chevrier, *conseiller siège no 4*
Manon Pagette, *conseillère siège no 5*
Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Vincent Côté, secrétaire de la séance est aussi présent.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, après vérification déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un secrétaire de séance
4. Adoption des procès-verbaux
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondances significatives
7. Autorisation de mandat – Jeux d'ombre Parc de l'Harmonie – Tomatedezhein
8. Report de dépenses – Pacte rural
9. Hausse de tarifs – Service de trappeur
10. Autorisation d'achat – Système informatique – Résopro
11. Rescision de la résolution 087-2020-03 – Sédimentation rang 7
12. Rescision de la résolution 052-2020-02 – Aqueduc rue Lemire
13. Ressources humaines – Entente de principe
14. Autorisation de mandat – Étude supplémentaire, projet du barrage Lac Côme
15. Adhésion – Agence des forêts privées de Lanaudière

FINANCES

16. Approbation des comptes à payer
17. Acceptation des chèques émis
18. Autorisation de paiement – Services de la Sureté du Québec
19. Autorisation de paiement – Caractérisation de la sablière
20. Paiement de facture – Caractérisation des emprises des rues Albatros et du Golf

VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

21. Autorisation de mandat – Intervention 7^e rang – Écoulements d'eau sur la chaussée
22. Autorisation de mandat – Plan des mesures correctives – Milieux humides secteur Val Saint-Côme

LOISIRS – CULTURE – TOURISME – VIE COMMUNAUTAIRE

23. Création d'un Camp de jour municipal temporaire pour l'été 2020
24. Autorisation de mandat – Coopérative Tsuga – Aménagement d'un parcours d'habileté pour vélo de montagne
25. Autorisation d'achat – Rideaux pour la scène du parc de l'Harmonie



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



DIVERS

26. Affaires nouvelles
27. Période de questions
28. Levée de la séance

ADMINISTRATION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 189-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

3. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

CONSIDÉRANT l'absence de Mme Josée Gauthier, Directrice générale et secrétaire-trésorière lors de la séance ordinaire du 8 juin 2020;

CONSIDÉRANT que M. Vincent Côté occupe un emploi-cadre au sein de la Municipalité de Saint-Côme;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 190-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QU' en l'absence de la Directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Vincent Côté agisse à titre de secrétaire de la séance.

Adopté

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 191-2020-06

Il est proposé par madame la conseillère Élane Roy
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les procès-verbaux suivants soient adoptés tels que présentés, à savoir :

- Séance ordinaire du 11 mai 2020
- Séance extraordinaire du 19 mai 2020
- Séance extraordinaire du 28 mai 2020

Adopté



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

- Règlements d'emprunt à finaliser
- Barrage du Lac Gauthier
- Station libre-service pour vidange de VR
- Gratuité à l'écocentre avec preuve de résidence (3 fois)
- Barrage du Lac Côme

6. CORRESPONDANCES SIGNIFICATIVES

7. AUTORISATION DE MANDAT – JEUX D'OMBRE PARC DE L'HARMONIE - TOMATEDEZHEIN

CONSIDÉRANT les besoins de créer des zones d'ombrage pour les utilisateurs du Parc de l'Harmonie;

CONSIDÉRANT l'objectif d'offrir aux citoyens de Saint-Côme un parc convivial et confortable tout en se souciant des considérations esthétiques du lieu;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise *Tomatedezhein*, déposée le 25 mai 2020, qui prévoit un service de gestion de l'installation des infrastructures de jeux d'ombre;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 192-2020-06

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit mandatée l'entreprise *Tomatedezhein* pour la gestion du projet d'implantation des jeux d'ombre prévus au Parc de l'Harmonie, tel que prévu par l'offre de service déposée le 25 mai 2020, pour une dépense maximale de 4 200,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE la Municipalité procède à l'achat des infrastructures prévues à l'offre de service de *Tomatedezhein*, auprès de l'entreprise *FADA Inc.* pour un montant total de 16 000,22 \$ plus les taxes applicables.

QUE la Municipalité approuve l'offre de service en ingénierie scénographique pour la conception et la réalisation des plans relatifs à l'implantation des jeux d'ombre du Parc de l'Harmonie présentée par Nicolas Pelletier, ing., pour un montant forfaitaire de 3 580,00 \$ plus les taxes.

Adopté

8. REPORT DE DÉPENSES – PACTE RURAL

CONSIDÉRANT les récents développements et les nouvelles opportunités dans le dossier de l'utilisation des fonds prévus relativement au Pacte Rural;

CONSIDÉRANT le fait que la Municipalité de Saint-Côme préfère jouer de prudence en attendant de nouvelles opportunités provenant du domaine privé en lien avec les dépenses initialement prévues pour l'utilisation du pacte rural;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



CONSIDÉRANT l'opportunité offerte par Mme Valérie Pichot, Directrice du Service de Développement local et régional de la MRC Matawinie, de repousser l'utilisation des sommes disponibles pour la Municipalité pour l'année 2021;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 193-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QU' une lettre de demande officielle soit rédigée puis acheminée à Mme Valérie Pichot avec pour objet la requête d'un report pour l'utilisation des sommes initialement prévues pour la subvention découlant du Pacte Rural pour l'année 2021.

Adopté

9. HAUSSE DES TARIFS POUR SERVICES DE TRAPPEUR

CONSIDÉRANT le cours normal de l'inflation des prix pour les biens et services;

CONSIDÉRANT le fait que nos services de trappeur n'ont pas été indexés depuis des années;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la Municipalité envers les services de trappeur offerts au fil des ans;

CONSIDÉRANT la hausse des tarifs pour les services de trappeur proposée par le professionnel responsable de ces activités;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 194-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE les tarifs pour le service de trappeur pour les contrats municipaux soient augmentés de 55 \$ à 60 \$ par bête capturée.

QUE la hausse des tarifs soit effective en date de la présente séance.

Adopté

10. AUTORISATION D'ACHAT – RÉ SOPRO – SYSTÈME INFORMATIQUE POUR DIRECTEUR DES PROJETS ET INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT la désuétude du système informatique actuellement en service pour le Directeur des projets et infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par l'entreprise *Résopro Inc.* en date du 20 mai 2020;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 195-2020-06



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité procède à l'achat du système informatique proposé par l'offre de service #20052020-01 déposée par *Résopro Inc.* pour un montant approximatif de 1 148,60 \$, taxes incluses.

Adopté

11. RESCISION DE LA RÉOLUTION 087-2020-03 – SÉDIMENTATION RANG 7

CONSIDÉRANT les sommes astronomiques exigées par les différentes études et compensations requises dans le cadre des travaux de dragage prévus initialement relativement à la problématique de sédimentation dans la rivière L'Assomption, à la hauteur du Rang 7;

CONSIDÉRANT que seules les autorisations requises dans le cadre global des travaux excéderont les 35 000 \$, montant qui n'inclut même pas les travaux eux-mêmes;

CONSIDÉRANT que de tels travaux n'étaient pas prévus au budget 2020;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 196-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit rescindée la résolution 087-2020-03 et que la commande des travaux proposés par Mme Anny Malo, biologiste, soit révoquée.

Adopté

12. RESCISION DE LA RÉOLUTION 052-2020-02 – PROJET RUE LEMIRE

CONSIDÉRANT l'abandon du projet de prolongation de l'aqueduc sous l'emprise de la rue Lemire;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 197-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit rescindée la résolution numéro 052-2020-02 et que le projet de municipalisation de la rue Lemire soit remis à une date ultérieure et suive la procédure habituelle comme indiqué à l'intérieur de la *Politique de municipalisation des chemins privés* de la Municipalité de Saint-Côme.

Adopté

13. RESSOURCES HUMAINES – ENTENTE DE PRINCIPE

CONSIDÉRANT l'entente de principe intervenue entre les parties afin de régler de façon définitive la fin d'emploi de l'employée no. 1318;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



CONSIDÉRANT les représentations verbales du Maire;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 198-2020-06

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Côme entérine l'entente de principe intervenue.

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise M. Martin Bordeleau, maire, à signer les documents afférents au règlement.

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise le service de paie à émettre les chèques en conséquence.

Adopté

14. AUTORISATION DE MANDAT – ÉTUDE SUPPLÉMENTAIRE, PROJET DU BARRAGE LAC CÔME – SEUIL D'INONDATION ET IMPACTS EN AVAL

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme d'ingénierie responsable des travaux de réfection du barrage du Lac Côme, *Cima+*;

CONSIDÉRANT le besoin, aux fins du projet susmentionné, de réaliser une étude de sécurité en cas d'inondation en aval du projet;

CONSIDÉRANT l'imputabilité de la Municipalité en cas de manquement à la réalisation de cette étude en cas d'inondation causant dommages et préjudices pour tout le secteur en aval du lac Côme;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 199-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Côme octroie le mandat à la firme d'ingénierie *Cima+* pour la réalisation de l'étude de sécurité, tel que préparé par M. Martin Grignon, ing. tel que prévu à la soumission déposée en mai 2020.

QUE la Municipalité de Saint-Côme consente à défrayer, à même le règlement d'emprunt 652-2020, la somme de 20 830,00 \$, plus les taxes applicables, afin de pourvoir à la réalisation de l'étude de sécurité relative aux inondations en aval qui sera réalisée par la firme *Cima+*.

Adopté

15. ADHÉSION – AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE

CONSIDÉRANT le désir de la Municipalité de prendre part aux séances d'informations relatives aux subventions, à l'aide technique ainsi qu'aux formations sur les meilleures pratiques en matière d'aménagement forestier;

CONSIDÉRANT le désir de la Municipalité de s'impliquer lors des assemblées des membres de l'Agence des forêts privées de Lanaudière;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 200-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par madame la conseillère Éline Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité autorise le paiement de la cotisation annuelle de 100 \$ à l'Agence des forêts privées de Lanaudière.

QUE la Municipalité désigne M. le conseiller Michel Venne comme représentant de la Municipalité de Saint-Côme auprès de l'Agence des forêts privées de Lanaudière.

Adopté

FINANCES

16. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Le secrétaire de séance dépose aux membres du conseil une liste des comptes payés et à payer au montant de 70 325,60 \$ en date du 31 mai 2020.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 201-2020-06

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros : **19010 à 19028**

Fichiers électroniques (dépôt direct) : **2017 à 2059**

totalisant un montant de **70 325,60 \$**

QUE la liste des comptes à payer et déboursés fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

17. ACCEPTATION DES CHÈQUES ÉMIS

Le secrétaire de la séance dépose aux membres du conseil une liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés au cours du mois de mai et totalisant un montant de **413 278,37 \$**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 202-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par madame la conseillère Éline Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme approuve la liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés au cours du mois de mai 2020 :



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Étant les chèques numéros : **18974 à 18987 (21 988,39 \$)**

Fichier électronique (dépôt direct) : **1947 à 1955 & 1995 à 2003 (259 547,86 \$)**

Fichier électronique (prélèvement direct) : **419 à 454 (60 721,30 \$)**

Sommaire de paie :

6 mai 2020 – 16 035,66 \$
13 mai 2020 – 16 196,43 \$
20 mai 2020 – 21 061,38 \$
27 mai 2020 – 17 727,35 \$

totalisant un montant de **413 278,37 \$**

QUE la liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

18. AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES DE LA SURETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la réception de la facture #103126, reçue le 27 mars 2020, couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'échéance du 30 juin 2020 pour le premier versement des sommes payable par la Municipalité;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 203-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité autorise le paiement du premier versement des sommes payables pour les services de la Sureté du Québec, au montant de 187 939 \$, tel qu'indiqué à la facture # 103126.

Adopté

19. PAIEMENT DE FACTURE – CARACTÉRISATION DE LA SABLIERE

CONSIDÉRANT les services reçus de la part de M. Michel Martin ayant pour objet la caractérisation des limites de l'aire d'exploitation de la sablière municipale;

CONSIDÉRANT la facture # 20-006, déposée par M. Martin en date du 8 mai 2020;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 204-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité autorise le paiement de la facture #20-006 soumise par M. Michel Martin, au montant de 2 299,50 \$, taxes incluses.

Adopté



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



20. PAIEMENT DE FACTURE – CARACTÉRISATION DES EMPRISES DES RUES ALBATROS ET DU GOLF

CONSIDÉRANT les services reçus de la part de M. Michel Martin ayant pour objet la caractérisation des limites des emprises des rues Albatros et du Golf;

CONSIDÉRANT la facture # 20-014, déposée par M. Martin en date du 31 mai 2020;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 205-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité autorise le paiement de la facture #20-014 soumise par M. Michel Martin, au montant de 2 816,89 \$, taxes incluses.

Adopté

VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

21. AUTORISATION DE MANDAT – INTERVENTION 7^E RANG – ÉCOULEMENTS D'EAU SUR LA CHAUSSÉE

CONSIDÉRANT la problématique récurrente d'écoulement des eaux de ruissèlement sur la surface de roulement du Rang 7, situé en face de l'immeuble situé au 140, 7^e Rang;

CONSIDÉRANT que ces écoulements sont propices à la formation de glace à l'automne et au printemps;

CONSIDÉRANT que les formations de glace représentent un danger autant pour la circulation automobile que pour les usagers des autres modes de transports actifs ou motorisés;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par *Les Entreprises P. Gagné* en date du 21 mai 2020, afin de régler cette problématique;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 206-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par madame la conseillère Éline Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Côme intervienne rapidement pour corriger ladite situation.

QUE la Municipalité mandate *Les Entreprises P. Gagné* pour procéder à l'installation d'un demi-ponceau avec grillage coulé dans le béton, tel que proposé dans l'offre de service #381017 déposée le 21 mai 2020, pour un montant de 3 449,25 \$, taxes incluses.

Adopté



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



22. AUTORISATION DE MANDAT – PLAN DES MESURES CORRECTIVES – MILIEUX HUMIDES SECTEUR VAL SAINT-CÔME

- CONSIDÉRANT** la problématique soulevée par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques (MELCC) concernant la présence potentielle de milieux humides aux abords de la rue Val Saint-Côme;
- CONSIDÉRANT** les problèmes de drainage des eaux de ruissellement qui ont causé la caractérisation de milieux humides allégués par le MELCC;
- CONSIDÉRANT** le désir de la Municipalité d'assurer une saine gestion des eaux de ruissellement du secteur, afin d'assécher de manière définitive les potentiels milieux humides allégués et de dissiper tout doute sur la constructibilité du secteur;
- CONSIDÉRANT** les exigences du MELCC afin de pouvoir autoriser la planification et la réalisation de fossés de drainage et d'aménagement de ponceaux adéquats pour le secteur;
- CONSIDÉRANT** l'offre de service de M. Guilhem Coulombe, ingénieur forestier, pour caractériser le régime hydrique du secteur en vue de procéder aux travaux;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 207-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Côme mandate M. Guilhem Coulombe pour réaliser la caractérisation du milieu visé par l'intervention et la préparation des plans et devis nécessaires aux travaux, tout en assurant les communications avec le MELCC, tel que convenu dans l'offre de service déposée via courriel le 20 mai 2020, pour un montant approximatif de 4 750 \$.

Adopté

LOISIRS – CULTURE – TOURISME - VIE COMMUNAUTAIRE

23. CRÉATION D'UN CAMP DE JOUR MUNICIPAL TEMPORAIRE POUR L'ÉTÉ 2020

- CONSIDÉRANT** la situation exceptionnelle créée par la pandémie relative à la COVID-19;
- CONSIDÉRANT** les difficultés financières exprimées par les administrateurs des camps de jours estivaux habituels en raison des mesures imposées par l'Institut National de la Santé publique du Québec (INSPQ);
- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme est en mesure de pourvoir, à même les budgets prévus au département des loisirs, à l'établissement d'un camp de jour municipal temporaire pour l'été 2020 uniquement;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 208-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Appuyé par madame la conseillère Éline Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE Madame Josianne D. Mainguy, Directrice du département des Loisirs, Culture et Tourisme, soit mandatée pour organiser et assurer la gestion du camp de jour municipal temporaire pour l'été 2020, pour un montant total d'environ 12 000 \$.

Adopté

24. AUTORISATION DE MANDAT – COOPÉRATIVE TSUGA – AMÉNAGEMENT D'UN PARCOURS D'HABILITÉ POUR VÉLO DE MONTAGNE

CONSIDÉRANT le désir de la Municipalité de diversifier les services de loisirs offerts à sa population;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'une superficie adéquate et inutilisée du terrain municipal derrière le Centre de Loisirs Marcel Thériault;

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par la *Coopérative Tsuga* dans le but d'aménager un circuit en forêt avec ligne de saut, un parcours d'habileté ainsi qu'un réaménagement de l'entrée du Parc Louis-Philippe-De Grandpré sur la 50^e Avenue;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 209-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité mandate la *Coopérative Tsuga* pour la réalisation des trois projets mentionnés à la proposition #20200520-St-Côme.

QUE la Municipalité accepte de défrayer les coûts relatifs aux trois projets susmentionnés, pour les sommes suivantes, taxes en sus :

- Sentier en forêt et ligne de sauts : 3 920,00 \$
- Parcours d'habileté : 3 540,00 \$
- Entrée de la 50^e Avenue : 2 225,00 \$
- **TOTAL** : 9 685,00 \$

Adopté

25. AUTORISATION D'ACHAT – RIDEAUX POUR LA SCÈNE DU PARC DE L'HARMONIE

CONSIDÉRANT le besoin d'équipement et d'aménagements techniques pour la scène du Parc de l'Harmonie;

CONSIDÉRANT la soumission de l'entreprise *Canevas Design*, portant le # S0290520-SD01;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 210-2020-06

Il est proposé par madame la conseillère Éline Roy
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise l'achat d'un ensemble de toile constituant les rideaux de la scène du Parc de l'Harmonie, tel que prévu par la soumission de l'entreprise *Canevas Design* (S0290520-SD01), au montant de 2 989,35 \$ taxes incluses.

Adopté

DIVERS

26. AFFAIRES NOUVELLES

Madame la conseillère Manon Pagette annonce la présentation de la firme Tic-Tac le 16 juin prochain.

Madame la conseillère Elaine Roy informe les membres du Conseil municipal que les travaux entourant le remplacement du comptoir à la Bibliothèque avancent bien.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal des festivités entourant la Fête nationale 2020 ainsi que pour les Vendredis de l'Harmonie.

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

28. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 211-2020-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Vincent Côté
Secrétaire de la séance